

Commentaire

Le début du mandat présidentiel va-t-il être fragilisé par les tensions sociales?

Les foyers de tensions sociales, les mêmes d'ailleurs que le pays traîne depuis quelques années, se remettent en ébullition.

(P. 3)

Education nationale

Menace de grève chez les enseignants communautaires

(P. 6)



Les enseignants communautaires ont décidé d'aller en grève, si leurs revendications axées essentiellement sur l'intégration à la Fonction publique ne trouvent pas de suite favorable de la part du gouvernement..

G.f.a.c (Grande foire agricole du Congo)

La deuxième édition lancée par le Président de la République

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a procédé, mercredi 5 août 2026, au lancement officiel de la deuxième édition de la G.f.a.c (Grande foire agricole du Congo), qui se tient jusqu'au jeudi 20 août, sous le thème: «Nourrir la Nation et honorer la patrie», au Village Bambou-Mingali, dans le District d'Igné (Département

(Suite en page 5)

District de Louingui (Pool)

L'O.n.g Niosi a mené un projet de formation des agriculteurs sur l'agro-écologie

(P. 4)

Football

La Caf oppose un carton rouge à la Fécofoot, contre l'A.c Léopards et l'A.s Otohô

(P. 11)

CANAL+ | NETFLIX

KPOP DEMON HUNTERS

NETFLIX INCLUS DANS TOUT CANAL+ SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

THE POLYGMIST

THE NIGHT AGENT

PILIER DE L'INDUSTRIE CONGOLAISE DEPUIS 23 ANS

EXPLOREZ CE QUE L'INNOVATION AGRO-ALIMENTAIRE A DE MEILLEUR !

SA GLORIALINE

PÉTILLANTE

OFFRE FIT **10 Mb/s EN ILLIMITÉ** **ABONNEMENT MOINS 15 000**

• STREAMING, RÉSEAU SOCIAL, MESSAGES ET APPELS VIDÉO EN ILLIMITÉ.

• RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 5 APPAREILS EN SIMULTANÉ.

OFFRE START **50 Mb/s EN ILLIMITÉ** **ABONNEMENT MOINS 25 000**

• STREAMING DE TOUTES VOS VIDÉOS ET MUSIQUES PRÉFÉRÉES, TÉLÉCHARGEMENT RAPIDE.

• RECOMMANDÉE POUR CONNECTER JUSQU'À 15 APPAREILS EN SIMULTANÉ.

OFFRE PREMIUM **200 Mb/s EN ILLIMITÉ** **ABONNEMENT MOINS 45 000**

• STREAMING ULTRA HD COMPATIBLE 4K, EXPÉRIENCE OPTIMALE POUR LES JEUX VIDÉO ET LA VISO-CONFÉRENCE.

• RECOMMANDÉE POUR CONNECTER UN NOMBRE ILLIMITÉ D'APPAREILS EN SIMULTANÉ.

L'impasse de la paix en RD Congo: entre paralysie internationale et diplomatie de l'ombre de Brazzaville

L'article 7 de la Charte des Nations unies confère théoriquement au Conseil de sécurité, le pouvoir d'imposer la paix par la force. Pourtant, face à la tragédie qui perdure à l'Est de la RD Congo, ce mécanisme juridique reste lettre morte. Si en 1960, l'Onu de Dag Hammarskjöld, le diplomate suédois qui fut secrétaire général des Nations unies de 1953 à 1961, avait déployé l'Onu, pour briser la sécession katangaise, l'époque actuelle met en lumière les limites structurelles de l'interventionnisme international, remplaçant la responsabilité internes et régionales africaines. Pour comprendre l'impasse actuelle, nous allons cibler trois phases, avant d'aborder la diplomatie secrète de Brazzaville, dans la recherche de solution à la crise en RD Congo.

1- Le mythe de 1960 face à la réalité asymétrique d'aujourd'hui

L'idée que l'Onu peut reproduire le précédent des années 60 en RD Congo se heurte à une mutation profonde du conflit congolais. En effet, en 1960, la crise était étatique, opposant des acteurs identifiés. Il s'agissait d'une crise interne, en réalité. L'intervention de l'Onu était aisée.

Aujourd'hui, l'Est de la RD Congo est en proie à une guerre asymétrique fragmentée, où s'affrontent plus de 120 milices (M23, A.d.f, F.d.l.r, Wazalendo, etc.). Ce conflit armé ne répond plus à de simples logiques politiques: il s'auto-alimente par une économie de guerre transfrontalière basée sur le pillage et le trafic illégal de minerais stratégiques, impliquant de manière feutrée et en filigrane, les grandes puissances. 25 ans de présence onusienne (Monuc puis Monusco) ont fini par lasser la population locale, entraînant un rejet populaire des casques bleus



Les Présidents Tshisekedi et Sassou-Nguesso.

et accélérant leur désengagement.

2- La cacophonie diplomatique et la paralysie de New York

Loin d'accélérer une solution, l'implication internationale aggrave parfois l'impasse. On assiste à un véritable embouteillage diplomatique des médiations, notamment: processus de Luanda; processus de Nairobi; déploiement des forces de la S.a.d.c (S.a.m.i.d.r.c) et multiplication

des envoyés spéciaux. Ce trop plein institutionnel permet aux belligérants de s'adonner à ce qu'on peut qualifier de shopping de médiation, remplaçant les discussions, dès qu'elles leur deviennent défavorables.

Au sommet, le Conseil de sécurité est polarisé par les rivalités entre grandes puissances, autour de la prédation des richesses en RD Congo. Cette fracture géopolitique paralyse toute velléité de sanctions multilatérales dures contre les parrains

des rebellions, transformant les résolutions onusiennes en simples outils de gestion de crise plutôt qu'en mandat coercitifs d'imposition de la paix.

3- Le primat et la dynamique interne congolaise

Face à l'impuissance de l'Onu, le constat s'impose: la

«cette organisation est créée pour vous éviter d'aller en enfer. Elle n'est pas créée pour vous emmener au paradis». En fait, sans une refonte structurelle de l'Etat congolais, l'aide internationale demeure vaine. Elle n'est qu'une aide. Cela exige la restauration du monopole de la violence légitime par une réforme profonde de l'armée



Les Présidents Kagame et Sassou-Nguesso.

paix ne sera pas importée, elle dépend d'un sursaut national à Kinshasa. Par conséquent, les autorités de la RD Congo devraient intérioriser la pensée du deuxième secrétaire général de l'Onu, Dag Hammarskjöld, qui déclarait, le 13 mai 1954, dans son discours lors de la cérémonie de remise des diplômes de l'Université de Californie, à Berkeley: «L'Onu n'est pas là pour nous conduire au paradis, mais pour nous éviter l'enfer». Lui-même paraphrasant l'ambassadeur des Etats-Unis à l'Onu qui soutenait que

nationale (F.a.r.d.c) et la fin de la sous-traitance sécuritaire aux milices locales. De plus, la mise en œuvre d'un programme de désarmement et de réinsertion crédible, couplée à une gouvernance rigoureuse de la traçabilité des minerais, s'avère indispensable, pour assécher l'économie de guerre.

C'est en reprenant le contrôle de ses institutions et de ses frontières que la RD Congo pourra contraindre l'Onu et ses partenaires à s'aligner sur un agenda de stabilisation souverain. Car, au lieu d'être des facteurs de paix, les partenaires de la RD Congo, y compris l'Onu sont devenus facteurs de problème. Au-delà de cette question interne et internationale de la RD Congo, il y a un acteur très discret: Brazzaville.

4- Le rôle discret de Brazzaville dans la situation de

la RD Congo

Dans le paysage régional saturé de tensions, Brazzaville joue une partition singulière et non visible. Si pour l'opinion publique à Kinshasa, son voisin, Brazzaville, fait l'objet parfois de suspicions, lesquelles sont alimentées par quelques accords passés souverainement par Brazzaville et Kigali, la réalité de la diplomatie de coulisse dément toute implication négative.

Parce que, contrairement au Rwanda et à l'Ouganda dont la clameur publique sait leur engagement militaire sur le terrain, le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, cultive une posture de neutralité bienveillante. Fort de sa longue expérience et de ses relations directes avec ses homologues congolais, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo, et rwandais, Paul Kagame, il agit comme un honnête courtier. Avec lui, Brazzaville offre une plateforme de médiation très discrète et non compétitive, indispensable pour maintenir des canaux de communication confidentiels, lorsque les dialogues officiels s'enlisent entre les deux protagonistes.

Cette diplomatie de l'ombre s'est illustrée historiquement, des négociations de l'Outeni-qua en 1997, jusqu'aux efforts récents de juillet 2026, pour favoriser le déclenchement d'un dialogue national inclusif en RD Congo. Consciente qu'un effondrement de son grand voisin déstabiliserait toute la sous-région, la République du Congo s'impose ainsi, dans son rôle discret de médiateur, comme un stabilisateur silencieux mais vital, de l'autre côté du fleuve. Brazzaville n'est pas à son premier coup d'essai, car il faut rappeler qu'entre 1960 et 1965, elle a accueilli de délégations et des concertations, dans l'objectif de stabiliser la première République du Congo-Kinshasa.

Guy Patrick N.
Ancien élève de l'ENAM

Commentaire

Emissions de Télé-réalité sur Canal+: le régulateur de la communication interpellé!

Alors que certains pays africains renforcent le contrôle des programmes de télé-réalité diffusés sur les bouquets Canal+, la République du Congo reste discrète sur la question. L'absence de réaction publique du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) relance le débat sur le rôle du régulateur de la communication, face aux contenus jugés sensibles par l'opinion.

La polémique autour de certaines émissions de télé-réalité diffusées sur les bouquets Canal+ prend une dimension continentale. En RD Congo, le C.s.a.c (Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication) a interdit l'émission «The Bachelor», diffusée sur Canal+ Pop, «mettant en scène un célibataire convoité et ses prétendantes panafricaines à la recherche du grand amour». Il a pris aussi d'autres mesures visant plusieurs chaînes du bouquet français de télévisions à péage. Le régulateur congolais estimait alors que certains programmes portaient atteinte aux bonnes

mœurs et pouvaient avoir une influence négative sur la jeunesse.

En République du Congo, en revanche, le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) n'a, à ce jour, pris aucune décision publique. Cette absence de réaction interroge sur l'exercice de sa mission de régulation de la communication, notamment dans sa dimension de veiller à la promotion et à la défense des valeurs culturelles locales. Si le C.s.l.c affirme veiller au respect de l'éthique et à la régulation du paysage audiovisuel, son silence face à des contenus régulièrement critiqués par une partie de l'opinion nour-

rit le débat sur son rôle dans la protection des publics, en particulier certaines couches sociales, en particulier les jeunes et les adolescents.

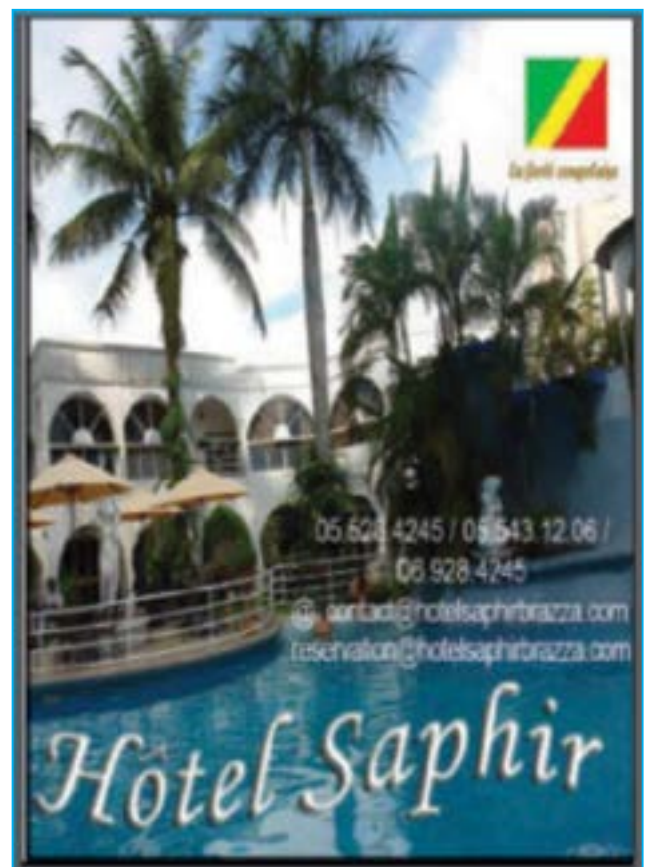
Il ne s'agit pas de remettre en cause la liberté de création ni de plaider pour une censure systématique. En revanche, une autorité de régulation ne peut se limiter à un rôle d'observateur, lorsque des contenus soulèvent des questions morales récurrentes sur leur impact social. Sans nécessairement interdire ces émissions, le C.s.l.c pourrait ouvrir un débat public, publier des recommandations, renforcer les mécanismes de classification des programmes ou sensibiliser les diffuseurs et les familles.

Pour autant, le débat ne porte pas nécessairement sur une volonté d'interdire les programmes de divertissement. La liberté de création et la diversité des contenus restent des principes fondamentaux du paysage audiovisuel.

Mais, face aux critiques récurrentes concernant certains formats de télé-réalité, accusés de valoriser les conflits, l'exhibition ou certains comportements jugés contraires aux valeurs sociales locales, les autorités de régulation de la communication sont appelées à jouer leur rôle d'encadrement, de rappel au respect des principes éthiques et déontologiques et de protection des bonnes mœurs.

Dans un contexte où les contenus audiovisuels circulent massivement sur les écrans et les réseaux sociaux, l'absence de position publique de la part de l'autorité de régulation de la communication peut être perçue comme une manière de laisser faire et soulever des interrogations sur l'exercice de sa mission de protection de l'intérêt général.

Roland KOULOUNGOU



Commentaire

Le début du mandat présidentiel va-t-il être fragilisé par les tensions sociales?

Alors que le Président Denis Sassou-Nguesso a donné une bonne allure au début de son mandat porté par son projet de société, «L'accélération de la marche vers le développement», les foyers de tensions sociales, les mêmes d'ailleurs que le pays traîne depuis quelques années, se remettent en ébullition. De plus en plus, les menaces de grève y voient le jour de manière précise: les retraités de la C.r.f (Caisse de retraite des fonctionnaires); la santé; l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Pendant ce temps, la crise économique et l'inflation des prix des denrées alimentaires de première nécessité alimentent la grogne sociale.

Chez les fonctionnaires retraités

Le 28 juillet 2026, Alphonse Lebvoua, président de la C.n.a.f.a.r.a (Coordination nationale des associations des fonctionnaires et assimilés retraités) et Eugène Bakoula, président de l'Udir (Union pour la défense des intérêts des retraités) de la C.r.f, publiaient un communiqué pour indiquer à leurs membres que le principe de la tenue d'un sit-in reste en vigueur, même s'il est reporté. «Cependant, suite aux contacts avec l'autorité de tutelle de la Caisse de retraite des fonctionnaires, la date précédemment fixée au 3 août 2026 est repoussée jusqu'à l'aboutissement des pourparlers en cours», ont-ils écrit.

Que réclament les fonctionnaires retraités? «Les pensions d'août et septembre 2024 demeurent impayées, auxquelles s'ajoutent trois mois de retard pour l'année 2025. Nous parlons désormais de 50 mois d'arriérés, selon notre rapport. Mais nous demandons qu'au moins les arriérés de 2024 et 2025 soient réglés», disaient-ils déjà l'année dernière. Par ailleurs, ils réclament la réintroduction, dans le budget 2026, de la ligne budgétaire dite «complément retraite», supprimée lors des précédentes lois de finances, l'harmonisation du point d'indice, l'application de la valeur du point d'indice à 300 francs Cfa et la régularisation des situations administratives en suspens. En un mot, on peut dire que chaque fois que le paiement de la pension connaît un retard, la tension monte, en raison de ces situations qui perdurent chez les retraités.

Au niveau de la santé

Même climat de tension sociale au niveau du secteur de la santé. L'Intersyndical fédéral



Alphonse Lebvoua, président de la C.n.a.f.a.r.a.



Berthelet Zebal, syndicaliste du C.h.u.

du secteur de la santé a lancé un préavis de grève générale dans toutes les structures de santé du pays, à l'issue d'une réunion tenue le 29 juillet dernier à Brazzaville. Dans une déclaration lue par Berthelet Zebal, secrétaire général de la section C.s.c (Confédération syndicale congolaise) du C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), la Fenasas (Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales), affiliée à la C.s.t.c (Confédération syndicale des travailleurs du Congo), et la Fesytrasas (Fédération syndicale des travailleurs de la santé et des affaires sociales), affiliée à la C.s.c, menacent de reprendre, dès le jeudi 6 août, la grève générale suspendue en février dernier, si leurs revendications ne sont pas prises en compte par le gouvernement. Ces revendications portent principalement sur le paiement d'arriérés de salaires, l'amélioration des conditions de travail et la régularisation des



Une manifestation de retraités réclamant des arriérés de pension, l'année dernière.

situations administratives du personnel soignant.

Chez les enseignants, la danse est bien connue

A l'enseignement secondaire, ce sont les enseignants communautaires, réunis au sein de la C.s.e.c.c (Coalition des structures des enseignants communautaires du Congo), qui ont brandi la menace de grève. Ils réclament, dans l'immédiat, le paiement de dix mois d'arriérés de bourse et la publication, au plus

tard le 15 août 2026, de tous les textes d'intégration restants, campagnes 2024 et 2025 dans le circuit de de publication. Ils sont 12.000 enseignants communautaires en attente d'intégration à la Fonction publique.

Quant à l'Université Marien Ngouabi, le volcan social cyclique, l'étape de l'ébullition a sonné. Le 23 juin dernier, le Collège intersyndical a fait le point des négociations avec le gouvernement et constaté que les paiements effectués ne couvrent pas l'intégralité des arriérés réclamés. En effet, les syndicalistes réclament le paiement des mois d'août et septembre 2024 ainsi que les mois de mars, avril, mai et juin 2026, le paiement d'au moins deux années d'heures diverses et de vacations dues et la signature rapide d'un nouveau protocole pour garantir la paix sociale. Autrement, ils vont relancer la grève.

Comme on peut le constater, le climat de tension sociale qui surgit chaque année est la manifestation d'une situation économique morose que le pays traîne depuis 2015, l'année qui avait suivi la chute des prix du pétrole, principal pourvoyeur de recettes budgétaires. Tout le monde sait que le

Congo subit un énorme poids de la dette. Selon la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement), au 31 mars 2026, le stock de la dette publique a augmenté pour s'établir à 9.227,01 milliards de francs Cfa. Les arriérés sociaux ont aussi augmenté et représentent 12,78% du montant de la dette intérieure qui est de 5.435,95 milliards de francs Cfa, soit 58,91% de la dette totale. Ce qui veut dire que l'Etat traîne des arriérés sociaux de l'ordre de 694,71 milliards de francs Cfa. Si

Editorial

On ne le dira jamais assez: accélérez!

Au-delà d'être un projet de société, «l'accélération de la marche vers le développement» est, en réalité, une nécessité nationale, tant il est vrai que notre pays, le Congo, accuse d'un retard bien réel en matière de développement, comparé à certains pays africains qui ont fait des bonds en avant, surtout en matière d'infrastructures. Ce n'est pas la vision politique qui a fait défaut. Mais, bien sûr, la gouvernance, comme tout le monde le remarque d'ailleurs depuis les années 2000.

La gouvernance, c'est-à-dire, la façon de gérer le bien public national, est corrodée par trop de défauts au point d'être un frein au développement national. Ceux qui gèrent le bien public s'enrichissent, au plan personnel, alors que le pays qu'ils ont la responsabilité de gérer s'appauvrit sous le poids des dettes. Pourtant, la responsabilité politique est de corriger la tendance et tous les instruments juridiques ont été mis en place pour cela. Sauf que l'application ne suit pas.

Pour ne prendre que l'exemple des instruments de lutte contre la corruption, s'ils étaient appliqués, le Congo serait aujourd'hui un pays exemplaire en matière de gouvernance. Comme ils ne sont pas appliqués, pour protéger les intérêts particuliers, c'est le pays qui se retrouve être la risée des productions populaires des réseaux sociaux. L'un des défauts de notre gouvernance, c'est de laisser certains acteurs politico-administratifs aux mêmes postes sur deux voire trois mandats de cinq ans, au point que les administrations publiques qu'ils dirigent sont devenues comme des propriétés privées. Dans de telles conditions, l'accélération de la marche ne peut qu'être une vaine option politique, car elle est vite reconvertie en slogan.

On ne pourra jamais accélérer la marche vers le développement si on ne fait pas de la gestion axée sur les résultats une culture pratique de gouvernance dans notre pays. Même dans les domaines comme le sport, la culture, le tourisme, on traîne à faire des résultats probants devant nos compatriotes africains. De là à parler d'industrialisation...

On gouverne avec les statistiques et non avec les discours glorifiants à l'égard du chef. Un mandat de cinq ans passe vite. Quand, au bout de deux ans au plus tard, un gouvernant tarde à donner de bons résultats dans son domaine, il devrait être muté ou même remercié. Les records de longévité gouvernementale devraient se justifier par les résultats et non par le discours politique lénifiant. Bien sûr, un parti politique a besoin de tous ses acteurs pour les combats démocratiques de conquête et de conservation du pouvoir. Mais, la base légitime de conservation du pouvoir demeurera toujours le bilan reconnu par le peuple. Un mandat d'accélération, c'est un mandat de plein travail et de résultats. Il doit forcément être plus que le mandat de la poursuite de la marche.

L'HORIZON AFRICAIN

on y ajoute les arriérés commerciaux (la dette à l'égard des opérateurs économiques), l'enveloppe se gonfle. Curieusement, en juillet dernier, le parlement a approuvé le projet de loi de finances rectificative dégageant, semble-t-il, un solde positif de 216 milliards 947 millions de francs Cfa, destiné à résorber le déficit de trésorerie. L'on comprend pourquoi le gouvernement a du mal à exécuter les paiements d'arriérés de salaire, de pension et de bourse arriérés au terme des processus de dialogue avec les syndicats, car il ne prend pas la précaution, en amont, de faire figurer dans la loi de finances, les arriérés à payer. Il

suffit, en effet, d'écarter ou de dissimuler des arriérés liés à la dette intérieure, pour que le budget dégage un solde positif, et véhiculer ainsi l'idée d'une bonne gouvernance financière dont le gouvernement a besoin, pour sa crédibilité auprès des bailleurs de fonds internationaux. Comme les parlementaires ferment les yeux, le tour est joué. Mais, une telle gouvernance génère, chaque année, des tensions sociales, puisque le monde des travailleurs revient toujours à la charge, pour réclamer les arriérés sociaux, comme on le voit aujourd'hui. Bref, on tourne en rond!

Jean-Clotaire DIATOU

District de Louingui (Pool)

L'O.n.g Niosi a mené un projet de formation des agriculteurs sur l'agro-écologie

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet oasis verte, l'O.n.g Niosi, avec l'appui technique de l'Association italienne Mosaico, à travers un financement de l'O.i.m (Organisation internationale pour les migrants), a mené des activités de sensibilisation et de formation des agriculteurs du District de Louingui, dans le Département du Pool, sur l'agro-écologie. Ce projet a été bouclé lors d'une cérémonie, mardi 30 juin 2026, dans la salle de conférence de la sous-préfecture de Louingui, par le don de matériels aratoires et plants d'arbres, pour renforcer les capacités des producteurs agricoles formés et issus des villages Sakamesso, Nzaza, Kingoma et Ngoliba.

La pratique de maraîchage qui consiste à exploiter les bas-fonds humides des bords des rivières (berges), surtout pour les cultures du gombo et de la tomate, provoque une dégradation environnementale. Les maraîchers déboisent les espaces et drainent les eaux, passant d'un terrain à un autre, chaque saison. Cette pratique provoque l'érosion des rives, la disparition des micro-organismes, la réduction de la biodiversité comme les réserves de poissons, etc. Elle affecte les ressources forestières comestibles (chenilles, champignons, asperges...). Lors des crues, les berges asséchées deviennent vulnérables aux érosions, provoquant la disparition progressive de la zone tampon, autrefois maintenue entre les cultures et les cours d'eau. C'est un désastre dans beaucoup de villages. Ce phénomène est consta-



Pendant la remise des kits aux maraîchers.

té dans plusieurs localités du pays. Pendant neuf mois, l'Association italienne Mosaico, représentée par Mme Elisabetta Svolacca, chargée de projet, et Jean-Bernard Malonga, coordonnateur du Projet oasis verte, qui a pour objectifs d'éradiquer la faim et garantir l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante par la promotion d'une agriculture

durable, à travers des pratiques agro-écologiques et une gestion participative de l'eau à des fins agricoles, ont mené des activités à Louingui. Ainsi, 31 producteurs agricoles, pour la plupart réunis au sein de l'Association Musana, ont été formés et équipés, chacun, d'un kit comprenant une brouette, une fourche, une binette pour faciliter la préparation de leurs par-

celles et alléger la pénibilité de leur travail physique, 10 plants de limba pour intégrer l'agroforesterie, protéger les sols et préparer l'avenir vert du district; 10 plants de mangoustan, pour diversifier les cultures avec un fruit à très forte valeur nutritionnelle et commerciale. Le projet a permis d'éveiller la conscience des communautés, afin de renforcer l'adoption généralisée de bonnes pratiques agricoles garantissant la protection de l'environnement.

«Les services techniques veilleront à ce que chaque outil et chaque plant distribué portent les fruits de la réussite que nous espérons tous. Le développement du District de Louingui ne peut se faire de manière isolée. C'est une œuvre collective. Le maraîchage et l'arboriculture ne sont pas de simples activités de subsistance. Ce sont les piliers de notre économie locale. Ils nourrissent nos familles, approvisionnent nos marchés et créent des emplois», a dit Samson Makama, chef de cabinet du sous-préfet de Louingui, pendant la cérémonie de remise des kits.

Martin BALOUATA-MALEKA

PROPOS D'ÉTAPE

Le pain de la paresse

C'est le livre des Proverbes qui rapporte l'instruction du Roi Lemuel par sa mère. Celle-ci, parlant de la femme en tant que gouvernante, dit à son fils qu'une bonne femme «veille sur ce qui se passe dans sa maison, et elle ne mange pas le pain de la paresse». Cette maxime est de portée générale pour tous les gouvernants. C'est un appel au dépassement de soi, à l'abnégation dans la gestion de la chose publique.

Le pain, terme métonymique que l'on retrouve particulièrement dans le Nouveau Testament et signifiant plusieurs choses. Dans l'Évangile selon Matthieu, on lit ceci dans la prière quotidienne: «Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien». Le réformateur Luther pense que le pain dans ce cas, signifie «nourriture, vêtement, demeure, champ, bétail, gain de chaque jour, famille pieuse, bons maîtres et serviteurs honnêtes, bon gouvernement, saisons favorables, paix, ordre, santé, honneur, etc», toutes choses qu'un bon gouvernement doit garantir aux citoyens. On pourrait ajouter eau propre à la consommation, soins de santé de bonne qualité, énergie disponible, routes en bon état, etc.

Le pain de la paresse, au contraire, est physiquement un pain qui ne demande pas beaucoup de travail. C'est une allusion au peu d'efforts, au manque d'engagement, au travail furtif, à une gestion vaille-que-vaille. Le pain de la paresse, c'est se contenter des petites réalisations, au lieu d'édifices imposants et superbes; le pain de la paresse, c'est la gestion au jour le jour, sans anticipation, sans grands principes, sans institutions, au sens de North.

L'homme politique oublie souvent qu'il grandit en humanité par la qualité de son travail. Il entre en humanité lorsqu'il réinvestit et rentabilise le pouvoir qui lui est conféré pour le bien du peuple. C'est en cela que tout ceux qui ont la charge de commander aux autres constituent «un bon gouvernement», pour reprendre les termes de Luther. Parce que celui qui évite le pain de la paresse, c'est en réalité celui qui lutte contre l'amateurisme, contre le culte de l'à-peu-près; c'est celui qui considère que c'est «un devoir éthique dont l'enjeu est de mener le travail, au-delà du profit personnel, au bénéfice de toute la collectivité». Il est plus que temps de cesser d'incriminer «les ailleurs» pour certains maux qui minent les sociétés africaines; leurs propres enfants en sont responsables, dans la mesure où ils ont perdu les notions de travail acharné, de patriotisme et d'esthétique. Ils mangent du pain de la paresse par leur égoïsme, leur incompétence et leur désinvolture au regard des besoins fondamentaux des peuples. Ils sont les artisans de la mauvaise fortune de l'Afrique.

Prométhée

Témoignage

Professeur Macaire Batchi: et si le plus grand hommage était de transmettre?

La République vient d'accompagner le prof Macaire Batchi jusqu'à sa dernière demeure. À Diosso. Les témoignages ont rappelé le mathématicien, l'enseignant-chercheur, le secrétaire général d'université, le directeur de cabinet, le grand commis de l'État, mais surtout l'homme de rigueur, d'intégrité et de transmission. Pour moi, il restera mon professeur, mon ami et mon frère. Quelques semaines avant sa disparition, il m'adressait ce qui allait devenir notre dernier échange: «Merci de m'insérer dans tes prières».

Ces mots prennent, aujourd'hui, une profondeur particulière. Mais au-delà de l'émotion, sa disparition devrait aussi nous interpeller collectivement. Lorsqu'un professeur ayant consacré plusieurs décennies à l'Université et au service de l'État disparaît, que faisons-nous de tout ce qu'il savait? Que deviennent son expérience, ses méthodes, ses enseignements, sa mémoire des institutions, les leçons des décisions auxquelles il a participé et cette connaissance invisible qu'aucun curriculum vitae ne peut restituer?

À l'ère de la donnée et de l'intelligence artificielle, cette question devient stratégique. Le cadre notre site Internet nous conduit à considérer cette mémoire comme un véritable capital cognitif institutionnel. Nos Nations devront apprendre à protéger leurs infrastructures et leurs données, certes. Mais, elles devront également apprendre à préserver et transmettre la connaissance de celles et ceux qui les ont bâties. Car, une Nation qui ne transmet pas la mémoire de ses bâtisseurs condamne chaque génération à recommencer une partie du chemin. Le prof Macaire Batchi a formé des étudiants qui sont devenus des cadres. Il a servi l'Université. Il a servi l'État. Il a servi la République.

La République l'a élevé, à titre posthume, au grade de Commandeur dans l'Ordre du mérite congolais. À notre génération maintenant de transformer cette reconnaissance en transmission. Et aux générations futures de transformer cette transmis-



Macaire Batchi.

sion en construction. «L'homme de bien laisse un héritage aux enfants de ses enfants» (Proverbes 13:22).

Cher Professeur, vous m'aviez demandé de vous porter dans mes prières. Je continuerai de le faire. Mais, peut-être avons-nous désormais une responsabilité supplémentaire: porter votre héritage vers les générations qui viennent. Et si la véritable souveraineté d'une Nation commençait aussi par sa capacité à ne jamais perdre la mémoire de ses bâtisseurs?

Dr. Chrysostome NKOUNBI-SAMBA
Président AFRIK@CYBERSECURITE

Expert Gouvernance Cybersécurité - Géopolitique de la

Donnée
contact@afrikacybersecurite.org,
Tel: (+242) 06 67 25 51 76

Comme en lutrin

Tout le monde ne sait pas multiplier

Souvent, par souci de bien faire, nous nous précipitons pour donner notre pain et notre poison à des personnes qui n'en connaissent pas la valeur. Elles finissent par les fouler aux pieds, comme des perles jetées aux pourceaux. Le philosophe Voltaire rappelait fort justement: «L'illusion est le premier de tous les plaisirs, mais la détromper est le premier des devoirs». Apprenons à ne pas nous illusionner sur l'entourage.

Cet enfant de l'Évangile, lui, a su préserver sa part quand d'autres avaient déjà gaspillé la leur. Surtout, il l'a donnée à la bonne personne: celle qui a le pouvoir de multiplier. Jésus est le seul capable de faire ce miracle. Comme l'écrivait le théologien A.W. Tozer: «Tout ce qui est placé entre les mains du Christ devient immortel et se multiplie; tout ce qui est gardé pour soi finit par pourrir».

Ne te fie pas aveuglément aux hommes. L'envie est un poison discret. François de La Rochefoucauld observait que: «Notre envie dure toujours plus longtemps que le bonheur de ceux que nous envions». Certains, jaloux de ta percée, prendront ce que tu as pour le jeter à la poubelle plutôt que de t'aider à t'élever.

Ne confie pas ta vision, tes biens ni ton argent à n'importe qui. Là où Dieu additionne et multiplie, les mauvaises connexions soustraient et divisent. Protège ce que tu as reçu, et choisis de ne le déposer qu'au seul endroit où rien ne se perd: aux pieds du Maître.

Dre Annick IMBOU

Obsèques du prof Macaire Batchi

Hommage de l'Université et du Premier ministre Anatole Collinet Makosso

rite congolais. «J'ai rendu hommage au professeur Macaire Batchi, dont le savoir, la rigueur et le sens du devoir ont marqué l'enseignement supérieur et notre pays. Son héritage continuera d'inspi-

Décédé le samedi 18 juillet 2026, à Brazzaville, des suites d'une courte maladie, le prof Macaire Batchi, secrétaire général de l'Université Denis Sassou Nguesso et directeur de cabinet de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de l'énergie et de l'hydraulique, a été inhumé samedi 1^{er} août à Diosso, une localité située à environ 30 kilomètres au Nord de la ville de Pointe-Noire, dans le Département du Kouilou.

La levée de corps a eu lieu le jeudi 30 juillet, à la morgue municipale de Brazzaville, et les cérémonies de recueillement organisées au domicile familial à Bacongo, au Ministère de l'énergie et de l'hydraulique et à la présidence de l'Université Marien Ngouabi, en présence du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, des ministres Bruno Jean-Richard Itoua et Delphine Edith Emmanuel née Adouki (enseignement su-



Les membres du gouvernement (en haut), le corps professoral (en bas) pendant l'hommage à la présidence de l'Université Marien Ngouabi.

périeur), du corps professoral, des étudiants, des amis et connaissances, etc. Après l'oraison funèbre présentée par le prof Michel Didace Mvoula Tsieri, vice-président de l'Université Denis Sassou-Nguesso, l'illustre disparu a été décoré, à titre posthume, du grade de commandeur de l'Ordre du mé-



Au Ministère de l'énergie et de l'hydraulique



Le Premier ministre se recueillant devant la dépouille du prof Macaire Batchi

rer les générations futures», a écrit, sur sa page X, Anatole Collinet Makosso qui a accompagné la dépouille mortelle de l'illustre disparu jusqu'à sa dernière demeure à Diosso, en passant par la cérémonie d'hommage à Pointe-Noire.

Urbain NZABANI

Revue des activités des hôpitaux

Avec Jean-Rosaire Ibara, l'hôpital congolais veut devenir «promoteur de la santé»

Les acteurs de santé des quinze départements du pays étaient en conclave, du mardi 14 au vendredi 17 juillet 2026, à l'Hôtel Saint-François de Paule, à Brazzaville, pour la revue à mi-parcours des activités des hôpitaux, sous le thème: «Consolidation de l'offre et de l'accès aux soins de santé de qualité», sous le patronage du ministre de la santé et de la population, le prof Jean-Rosaire Ibara. C'était la revue semestrielle des activités des hôpitaux. A l'issue de quatre jours de travaux caractérisés par des communications en plénière et des ateliers, les cadres en santé venus de tous les départements ont formulé des recommandations et esquissé des pistes de solutions, pour améliorer la gouvernance des hôpitaux dans le pays.

La revue semestrielle des activités des hôpitaux a formulé des recommandations par pilier de la gestion hospitalière. On peut retenir quelques-unes: - renforcer la responsabilisation des directeurs d'hôpitaux par des contrats de performance; - instituer des audits systématiques de tous les décès qui surviennent dans les hôpitaux; - mettre en place un canevas standard d'audit des décès; - instaurer des comités de pilotage interne pour suivre les indicateurs clés. - mettre en place des pharmacies hospitalières pour des urgences; - élaborer les projets d'établissements avec le soutien de la Direction générale des soins et services de santé; - institutionnaliser l'organisation

des comités de direction; - intégrer la promotion de la santé au niveau de l'hôpital par l'approche «hôpital promoteur de la santé»; - renforcer la redevabilité des structures privées vis-à-vis des districts sanitaires et des directions départementales des soins et services de santé. Clôture des travaux de ces assises, le ministre Jean-Rosaire Ibara a martelé que «ces recommandations ne doivent pas rester des mots couchés sur du papier. Elles doivent devenir des actes, des engagements concrets dans chacun de nos hôpitaux. Le temps des constats est derrière nous. Le temps de l'action commence aujourd'hui... Car, la santé de nos populations ne peut attendre et nos hôpitaux ne s'améliorent ni par le hasard,



Le ministre Jean-Rosaire Ibara (au milieu).

ni par de beaux discours, mais par le sérieux et la rigueur dans le travail quotidien». Sous un temps ferme, il a exhorté l'assistance à mettre en pratique ces différentes recommandations qui ne sont pas de simples recommandations techniques, mais qui s'inscrivent dans une dynamique nationale insufflée par le Président de la République, dans son projet de société «Accélérons la marche vers le développement». Le chef du département de la Santé a saisi l'occasion, pour rappeler les axes prioritaires qui doivent devenir des repères pour les cadres dirigeants du

secteur de la santé. Il s'agit entre autres, d'augmenter le nombre de médecins et personnels de santé, afin de se rapprocher des normes de l'O.m.s et répondre aux besoins croissants des populations; renforcer les capacités de formation, en développant un corps de médecins compétent, formé localement et à l'étranger; moderniser les hôpitaux et centres de santé, en poursuivant la construction de nouvelles infrastructures conformes aux standards internationaux.

Urbain NZABANI

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 05 543 82 76 / 06.662 37 39

E-mail: lhorizonafrcain@gmail.com /

www.lhorizonafrcain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGA/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim: Hervé EKIRONO

Tel : 06 879 50 69 / 05 554 40 99

Directeur commercial & Relations publiques:

Rigobert MOBOLAS : 06 626 89 15

Rédacteur en Chef: Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Tel : 06 986 56 52 / 05 568 54 47

Secrétaire de rédaction: Roland KOULOUNGOU

Tel : 06 838 30 04 / 05 055 24 71

Rédaction

Céleste Exaucé SINDOUSSOULOU: 06 641 56 96

Martin BALOUATA-MALEKA : 05.500 77 82

Urbain Nzabani

Joseph MWISSI NKIENI

Siege de la Rédaction: Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tel : 05.557.78.71

Mise en pages : TORNADE

(Suite en page 5)

du Djoué-Léfini), en présence des membres du gouvernement dont le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, des membres du corps diplomatique, des invités venus des pays amis, etc.

Organisé par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, cette deuxième édition a réuni plus de 650 exposants dans au moins cinq domaines (agriculture, pêche, aquaculture, machinisme et équipements, agri-tech et innovation numérique, etc) répartis dans 16 pavillons et pôles d'exposition. C'est le préfet du Djoué-Léfini, Léonidas Carel Mottom Mamoni, qui a prononcé le mot de bienvenue à la cérémonie d'inauguration de la cette foire.

Menace de grève chez les enseignants communautaires

Lors d'une rencontre tenue le jeudi 30 juillet 2026, dans la cour de l'I.n.r.a.p (Institut de recherche et d'actions pédagogiques), à Brazzaville, sous la direction de Martin Mayima Kionga, président national de la C.s.e.c.c (Coalition des structures des enseignants communautaires du Congo), qui avait à ses côtés Dulcie Pavella Péa, premier vice-présidente nationale, et Apollinaire Mboundou, secrétaire général, les enseignants communautaires ont décidé d'aller en grève, si leurs revendications axées essentiellement sur l'intégration à la Fonction publique ne trouvent pas de suite favorable de la part du gouvernement. C'est ce qui ressort de la déclaration adoptée et lue par Vi-diaye Murti Bilongo, porte-parole national de la C.s.e.c.c.

Dans leur déclaration, les enseignants communautaires demandent entre autres au gouvernement:

- la publication de tous les textes d'intégration restants, campagnes 2024 et 2025 dans le circuit de de publication au plus tard le 15 août 2026;
- la révision des articles 59, 60 et 61 qui fixent le concours d'entrée à la Fonction publique. Rappelons que 12.000 enseignants communautaires sont en attente de leur intégration à la Fonction publique;
- la notification du quota de recrutement à la Fonction pu-

blique au plus tard le 15 août 2026;

- la réception, par le ministre en charge de la Fonction publique, des vrais représentants des enseignants communautaires, pour un dialogue inclusif;
- le paiement immédiat de dix mois d'arriérés de bourses soit: octobre, novembre, décembre, y compris 1 mois et demi du Département de Pointe-Noire de l'année 2024; octobre novembre, décembre de l'année 2025; avril, mai, juin et juillet de l'année en cours.

La C.s.e.c.c a, par ailleurs, fustigé «le comportement

macabre du président du Conseil départemental de la Likouala, pour détournement de chapitre de bourse des enseignants communautaires au profit d'autres agents décisionnaires, alors que les enseignants communautaires blanchissent les nuits pour éduquer élèves dudit département».

La déclaration précise que si ces différentes revendications ne sont concrétisées par le gouvernement dans les jours à venir, les enseignants communautaires seront contraints «de déposer les craies, ainsi qu'un sit-in non-stop devant



Martin Mayima Kionga (cravate rouge) et les enseignants communautaires.

le Ministère de la Fonction publique, une marche suivie d'une pétition partant de ce ministère, jusqu'au secrétariat

général de la Présidence de la République et une grève générale seront engagées à compter de la rentrée administrative

et scolaire 2026-2027 ». En tout cas, la balle semble, désormais, du côté du gouvernement appelé à activer hâtivement le dialogue avec la C.s.e.c.c. L'objectif étant de désamorcer cette crise sociale qui risque de mettre à rude épreuve, l'année scolaire qui com-

mencera à partir du mois d'octobre prochain.

Hervé EKIRONO

Tribune

Face à la montée du racisme dans le monde, le silence n'est plus une option

La Jifa (Journée internationale de la femme africaine) est célébrée le 31 juillet de chaque année. Bien plus qu'une célébration, cette date rappelle le rôle fondamental que jouent les femmes dans le développement du continent. Educatrices, entrepreneures, agricultrices ou dirigeantes, elles s'imposent comme les piliers de la société africaine. En 2026, cette journée revêt pourtant une dimension particulière. Alors que l'U.a (Union africaine) met en avant le leadership féminin pour renforcer le «soft power» africain, une réalité brutale s'impose: l'Afrique et sa diaspora font face à une multiplication d'actes de haine, de racisme et de xénophobie qui ne peuvent plus être ignorés. Partout, les signaux d'alarme s'accumulent.

En Afrique du Sud, des violences et des discours xénophobes continuent d'alimenter un climat de division. Au Maghreb, des migrants subsahariens sont régulièrement victimes d'exactions et de traitements indignes. De surcroît, sur les réseaux sociaux, la parole raciste visant les Africains et leur diaspora se multiplie dans une impunité totale. Face à cette réalité, la passivité générale interpelle.

Preuve en est que, même les plus grandes scènes internationales ne sont pas épargnées. Lors de la Coupe du monde 2026, les insultes racistes proférées par la sénatrice paraguayenne, Celeste Amarilla, à l'encontre du joueur français d'origine africaine, Kylian Mbappé, ont suscité une immense vague d'indignation. Ce déferlement de haine, loin d'être un cas isolé, a été alimenté par d'autres figures politiques et consultants sportifs, à l'image de l'ancien Premier ministre

espagnol, Mariano Rajoy, ou l'ex-gardien José Luis Chilavert. Cette parole décomplexée au sommet a trouvé un écho tout aussi violent dans les tribunes: le comportement de nombreux supporters de l'équipe d'Argentine, mimant de manière odieuse des gestes de singe et proférant des insultes racistes face aux équipes africaines ou à leurs soutiens, a transformé la fête du football en un triste théâtre d'impunité.

Pris isolément, ces propos passent pour de simples dérapages. Mis bout-à-bout, ils trahissent une banalisation alarmante et décomplexée du racisme dans le débat public. C'est précisément là que réside le danger le plus préoccupant: à force de voir ces discours circuler librement, être relayés ou tournés en dérision, l'indignation s'émousse. L'exception devient progressivement la norme. Ce qui aurait autrefois provoqué une condamnation unanime se transforme, au-

jourd'hui, en une simple polémique passagère, balayée en quelques jours. Pourtant, l'histoire nous enseigne que le silence face aux discriminations finit toujours par les armer.

Des réactions timides

Face à cette montée d'un racisme de plus en plus assumé, une autre interrogation s'impose: celle des priorités de la communauté africaine sur les réseaux sociaux. Chaque jour, des millions d'internautes animent des débats numériques, créent des tendances et alimentent l'actualité people. Si cette capacité de mobilisation collective est une force considérable, elle est pourtant rarement mise au service des grandes causes qui touchent directement les Africains à travers le monde.

Alors que la xénophobie et le racisme frappent les migrants en Afrique du Sud, au Maghreb et partout dans le



Par Lydie-Patricia ONDZIET

monde, la passivité générale interpelle. Non seulement les indignations citoyennes s'avèrent éphémères et parasitées par des sujets futiles, mais les grandes institutions du continent affichent une neutralité coupable. Face à la multiplication des discours racistes et des violences, l'Union africaine et les blocs sous-régionaux brillent par des réactions timides, quand elles ne sont pas totalement inexistantes.

Ce double abandon, à la fois populaire et institutionnel, laisse les victimes dans un isolement total. Au cœur de cette tourmente, les femmes africaines, souvent en première ligne de la précarité migratoire, subissent de

plein fouet cette hostilité. En l'absence de condamnations fermes et de mécanismes de protection régionaux, l'impunité s'installe, légitimant indirectement les discours de haine et ouvrant la voie à une normalisation de la violence contre les populations migrantes.

Garantir la dignité des peuples

Cette paralysie s'explique pourtant par des logiques politiques bien précises: le principe de non-ingérence pousse trop souvent les Etats à fermer les yeux, pour préserver des équilibres diplomatiques fragiles. A cela s'ajoute une dépendance financière et politique qui paralyse les processus de décision, transformant ces organisations en spectatrices passives des drames humains qui se jouent sur le continent.

Ce silence institutionnel est d'autant plus lourd qu'il laisse le champ libre à une instrumentalisation politique de la haine. Dès lors que le racisme est vulgarisé par des personnalités publiques, il cesse d'être une simple dérive individuelle, pour devenir une stratégie électorale. Les groupes politiques s'emparent de cette parole libérée, transformant le migrant en bouc émissaire idéal, pour masquer les crises écono-

miques et capter la colère populaire. Dès lors, ce cynisme politique, combiné au silence des institutions, nourrit le sentiment que ces situations sont tolérées, voire reléguées au second plan des priorités continentales. Il est important de souligner que l'Afrique ne peut bâtir son influence culturelle, économique ou diplomatique voire son «soft power» sans garantir, dans le même temps, la dignité de ses peuples.

Le 31 juillet 2026 est donc l'occasion de lancer un triple appel. Aux femmes africaines, d'abord pour qu'elles utilisent leur influence afin de faire entendre une voix forte contre toute forme de haine. Aux institutions continentales, ensuite, pour qu'elles assument enfin leur rôle de protection morale et politique des peuples. L'Union africaine ne peut plus végéter dans une passivité protocolaire. Elle doit instaurer des sanctions juridiques, diplomatiques et sportives contraignantes contre les Etats et les individus qui propagent la haine. Car seule la fin de l'impunité dictera le respect. A chaque Africain, enfin, où qu'il vive, pour qu'il refuse de considérer le racisme comme une fatalité ou une simple polémique passagère. Car lorsqu'un Africain est visé par la haine, c'est l'image de tout un continent qui est atteinte. Face à cela, le silence n'est plus une option: il est une complicité.

Lydie-Patricia ONDZIET

Présidente de Renaissance

Alkebulan;

Membre de l'Association Panafricaine d'Aquitaine;

Membre des Associations féminines de Développement.

Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi

Le prof Placide Moudoudou a relancé les «Doctoriales»

L'École doctorale de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi a organisé, du mardi 14 au jeudi 16 juillet 2026, une nouvelle édition des «Doctoriales», un rendez-vous scientifique destiné à renforcer les capacités méthodologiques des étudiants mastérants et doctorants. Placée sous la direction du prof Placide Moudoudou, agrégé des facultés de droit (Université Marien Ngouabi), en collaboration avec la prof Sylvie Nguèche, agrégée des facultés de droit (Université de Yaoundé II, Cameroun), cette rencontre s'est déroulée à la Grande bibliothèque de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, sous la modération du Dr Ndinga.

rante en droit public, estime que les «Doctoriales» lui ont permis de mieux comprendre la construction d'une démonstration juridique et d'éviter les erreurs méthodologiques les plus fréquentes. Pour Junior, étudiant en Master

Réunissant de nombreux mastérants et doctorants de l'École doctorale de la Faculté de droit, les travaux de la nouvelle édition des «Doctoriales» avaient pour ambition de consolider les fondements méthodologiques de la recherche juridique et de préparer les futurs enseignants-chercheurs aux exigences de la carrière universitaire, notamment dans l'espace Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur). Dans son allocution inaugurale, le prof Placide Moudoudou a rappelé que



Photo de famille.



Le prof Placide Moudoudou.

les «Doctoriales» constituent une activité scientifique essentielle qui n'avait plus été organisée depuis plusieurs années. Selon lui, leur relance répond à la volonté de renforcer l'encadrement des doctorants, dès les premières étapes de leurs travaux, plutôt que d'intervenir uniquement au moment des soutenances. Il a, également, souligné que cette initiative participe à la stratégie de consolidation de la jeune École doctorale de droit, créée il y a une douzaine d'années, afin de mieux préparer les futurs candidats aux concours et évaluations du Cames. Pour sa part, la prof Sylvie Nguèche a insisté sur l'importance des échanges scientifiques entre les universités africaines. Pour elle, «la science est plurielle» et les connaissances se construisent grâce à la confrontation

des expériences et des méthodes issues de différents horizons académiques. Elle a exhorté les participants à cultiver l'exigence, la discipline et la rigueur intellectuelle, tout en rappelant que «le succès vient au bout de l'effort». Les communications ont, entre autres, porté sur les questions méthodologiques qui conditionnent la réussite d'une recherche doctorale. Les intervenants ont notamment développé la nécessité de construire une problématique pertinente, de définir un objet de recherche clairement délimité, d'élaborer une démonstration juridique cohérente et logique, ainsi que de maîtriser les techniques de rédaction scientifique. Une attention particulière a été accordée à la formulation des hypothèses, à la structuration du plan de recherche, à l'exploitation des sources



La professeure camerounaise Sylvie Nguèche et le prof Placide Moudoudou (en toge).

doctrinales et jurisprudentielles, ainsi qu'au respect des normes de citation et d'intégrité scientifique. Les deux enseignants-chercheurs de rang A ont également insisté sur la préparation de la carrière universitaire, dès le cycle de master. Pour eux, la qualité d'une thèse ne repose pas uniquement sur les connaissances juridiques, mais également sur une méthode de travail rigoureuse, une production scientifique régulière et un dialogue permanent avec les directeurs de recherche. Ils ont, en outre, invité les jeunes chercheurs à soumettre leurs articles à leurs encadreurs avant toute publication, afin de maintenir les standards scientifiques exigés par le Cames. À l'issue des trois jours d'échanges, les participants ont exprimé leur satisfaction. Grâce, docto-

2, les conseils relatifs à la préparation de la carrière universitaire constituent une véritable feuille de route pour la poursuite de ses études doctorales. De son côté, Carine, doctorante, a salué la disponibilité des deux professeurs et la qualité des échanges, qui ont permis à chaque participant de bénéficier de conseils personnalisés sur son projet de recherche. A la clôture des travaux, les organisateurs ont réaffirmé leur volonté de faire des Doctoriales un rendez-vous scientifique régulier, contribuant à l'amélioration continue de la formation doctorale et au rayonnement de l'École doctorale de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi, dans une dynamique d'ouverture vers les autres universités africaines.

Joseph MWISSI NKIENI

T.g.i de Djambala

Trois individus condamnés à des peines de prison ferme pour trafic d'ivoire



Pendant le procès



Lutte contre la délinquance faunique 01 jugement Djambala

Le T.g.i (Tribunal de grande instance) de Djambala, dans le Département des Plateaux, a condamné à des peines d'emprisonnement ferme, trois hommes impliqués dans une affaire de braconnage d'éléphants et de détention illégale d'armes. Le jugement rendu le mercredi 22 juillet 2026, condamne Justin Moko Péa, alias «Colonel», à trois ans d'emprisonnement ferme. Ses co-accusés, Ghislain Akouala Maloba et Enoch Ikombo, ont écopé, chacun, de deux ans d'emprisonnement, dont quinze mois ferme. Les trois condamnés devront également payer solidairement une amende de 150 mille francs Cfa et verser 5 millions de francs Cfa de dommages et intérêts à l'État. Les faits remontent aux 23 et 24 mai 2026, lorsque les éléments de la Région de gendarmerie des Plateaux ont interpellé les trois individus dans les Districts de Lékana et de Ngo. Au cours de cette interpellation, les forces de l'ordre avaient saisi plusieurs armes à feu, dont une arme de guerre, des munitions ainsi que huit morceaux d'ivoire d'un poids total supérieur à 31 kg. À la suite de cette interpellation, la Direction départementale de l'économie forestière des Plateaux, avec l'appui technique du P.a.l.f (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage), a contribué au suivi du dossier et à l'accompagnement de la procédure judiciaire. Déférés devant la justice le 2 juin dernier, les trois prévenus avaient été placés sous mandat de dépôt. Lors de l'audience du 8 juillet, ils avaient reconnu les faits qui leur sont reprochés. Après examen des éléments du dossier, le tribunal a retenu contre Justin Moko Péa, les chefs d'accusation d'abattage d'animaux intégralement protégés, notamment des éléphants, ainsi que de détention illégale d'armes et de munitions de guerre. Ses deux co-accusés ont, quant à eux, été reconnus coupables de complicité. Selon des sources proches du dossier, Justin Moko Péa et ses complices présumés seraient impliqués dans l'abattage de plusieurs éléphants dans les forêts du District de Lékana. Les enquêteurs évoquent également l'existence possible d'un réseau plus vaste de braconniers et de trafiquants de produits issus de la faune sauvage. Plusieurs personnes soupçonnées d'être liées à ce réseau seraient toujours en fuite, tandis que les investigations se poursuivent, afin d'identifier l'ensemble des acteurs impliqués. Cette condamnation est intervenue alors que les autorités congolaises intensifient leurs efforts dans la lutte contre le braconnage et le trafic des espèces protégées. Le gouvernement rappelle régulièrement que ces activités constituent une menace pour la préservation de la biodiversité et mettent en péril plusieurs espèces animales, tout en compromettant les actions de conservation menées à travers le pays.

Evariste LELOUSI

Cese (Conseil économique, social et environnemental)

Tenue de la deuxième session ordinaire de l'assemblée générale

Le Cese (Conseil économique, social et environnemental) a tenu, du 6 au 10 juillet 2026, à Brazzaville, la deuxième session ordinaire de son assemblée générale. Celle-ci a été combinée à la tenue d'un atelier d'appropriation des textes fondateurs, des outils de production et des méthodes de travail de l'institution. Les travaux de ces deux instances se sont déroulés sous le patronage de Mme Emilienne Raoul, présidente du Cese, entourée des membres du bureau, notamment le vice-président Jean De Dieu Goma, le rapporteur Hyacinthe Defoundoux Fila, et le questeur Arsène Mokoma, en présence du secrétaire général Wilfrid Magloire Obili.

L'objectif de la deuxième session ordinaire était d'adopter les rapports de la session inaugurale et de la première session ordinaire. Les membres du Conseil ont également adopté le rapport d'activités exercice 2025, ainsi que le rapport de la commission d'apurement des comptes exercice 2025. Ils ont aussi fait la présentation du plan d'action du conseil 2026-2029 et la répartition de l'allocation budgétaire de l'institution exercice 2026. Deux avis ont été également examinés et adoptés avec amendements. Le premier est relatif à la préparation à la retraite et l'accès effectif à la pension au Congo. Le second est inhérent à l'évaluation de la journée nationale de l'arbre. Le Cese estime que cette journée dispose des atouts nécessaires pour devenir un véritable levier de développement



Les membres du bureau du Cese, avec la présidente Emilienne Raoul.

durable. Sa réussite future dépend de la capacité des acteurs à consolider les acquis, à corriger les insuffisances identifiées et à inscrire cette initiative dans une vision intégrée, cohérente et orientée vers des résultats mesurables et pérennes. S'agissant du plan d'action 2026-2029, celui-ci a pour vocation de transformer les orientations stratégiques retenues, destinées à accompagner la modernisation de l'institution et à renforcer sa pertinence, sa

visibilité ainsi que sa légitimité auprès des pouvoirs publics et des citoyens. Ce plan d'action s'articule autour de cinq orientations stratégiques qui seront aussi déclinées en actions concrètes qui se résument autour des objectifs comme: l'amélioration de la performance du Conseil ; le renforcement des liens avec la société civile et les citoyens; la coopération avec les instances investies du pouvoir de saisine; la transformation du conseil et le

pilotage du changement; le renforcement de la coopération avec les institutions faitières et les partenaires techniques et financiers.

Pour Mme Emilienne Raoul, «le Conseil économique, social et environnemental, en tant qu'assemblée de la société civile organisée, a une responsabilité dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques qui seront mises en œuvre, pour le bien-être des populations. Nous devons nous organiser pour acquérir les méthodes d'évaluation que nous devons mener dans les territoires bénéficiaires des programmes de développement».

A ce titre, Mme Emilienne Raoul, clôturant les travaux, a invité les membres de l'institution à s'impliquer sur sa performance. «Nous avons beaucoup parlé de performance au cours de ces journées, particulièrement pendant l'atelier d'appropriation des textes fondateurs, des outils de production et des méthodes de travail, je vous invite à revisiter ces différents thèmes lors de vos réunions en commission», a-t-elle déclaré.

Martin
BALOUATA-MALEKA

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté !

Ces jours-ci, nos amis communs Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu, ont constaté une prédation silencieuse de nos terres et prairies autour des grandes villes. A ce rythme, beaucoup de nos villages proches de ces villes n'auront plus de terres pour eux-mêmes et pour leurs descendants, voire pour les générations futures. Déjà, certains villages des environs de Brazzaville, tant au Nord qu'au Sud, n'ont plus de terrains vagues ou de territoires libres.

Ces zones sont devenues des cimetières qui, demain, remplaceront les villages. Ceux-ci ne seront plus les villages des vivants, mais les villages des morts, à cause des autorités municipales qui ne créent plus de cimetières municipaux, à l'instar de ceux de Moukounzi-Ngouaka, de la Tsiémé et d'Itatolo qui sont par ailleurs abandonnés, et qui laissent les gens ouvrir des cimetières privés dans nos villages.

Ces cimetières privés qui n'ont rien à voir avec les cimetières familiaux de nos villages, sont devenus des cimetières où l'on colle les tombes les unes à côté d'autres. Pour y circuler, il faut enjamber les tombes, avec le risque de se cogner, se blesser, de tomber ou de se casser la jambe, pour retrouver la tombe d'un être cher, car il n'y a pas d'allées ni d'espaces entre les tombes. Ils sont aussi devenus des cimetières envahis par les herbes, parce qu'abandonnés.

D'autre part, les inhumations, qui sont devenues un commerce juteux, s'y font à des prix exorbitants. Enfin, misère et précarité obligent, des familles naïves ou innocentes cèdent leurs terres contre espèces sonnantes et trébuchantes. Certains compatriotes achètent à vil prix des centaines d'hectares de terres, sans qu'aucune assistance en conseil ne soit apportée aux familles qui cèdent leurs terres.

Chefferies, cadres, aidons nos villages à préserver leurs terres, encadrons nos parents dans leurs transactions, sinon un certain nombre de nos villages n'existera peut-être plus dans les décennies qui viennent. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Hôpital de référence de Baongo

Don de sang par quinze jeunes du Rassemblement citoyen

Quinze jeunes de la J.r.c (Jeunesse du Rassemblement citoyen), le mouvement de jeunesse du R.c (Rassemblement citoyen), parti de la majorité présidentielle, ont réalisé une opération de don de sang, lundi 27 juillet 2026, à l'Hôpital de référence de Baongo, avec à leur tête, Stève Michaël Nganga, président national de la J.r.c, répondant ainsi à l'appel des responsables du poste de transfusion sanguine dont cet hôpital s'est récemment doté.

Notre engagement au sein de la Jeunesse du Rassemblement citoyen ne se limite pas à des réunions ou à des débats d'idées. Il se traduit également par des actions humanistes et patriotiques», a déclaré Stève Michaël Nganga après avoir effectué son don. Selon lui, la décision de réaliser ce don de sang est née du constat que de nombreuses personnes perdent la vie, faute de sang disponible. «Donner son sang, c'est offrir une seconde chance à un malade qui en a besoin. C'est pourquoi nous comptons organiser régulièrement ce type d'initiatives», a-t-il affirmé, précisant que quinze membres de la jeunesse du R.c de Baongo avaient été mobilisés pour cette

action. S'adressant aux personnes encore hésitantes, Stève Michaël Nganga a rappelé que le don de sang est précédé «d'un bilan sanguin, ce qui peut vous permettre de connaître votre état de santé et de détecter d'éventuelles maladies dont vous n'avez pas connaissance. Il n'y a donc aucune raison de craindre cette démarche», a-t-il rassuré, avant de conclure que «lorsqu'on est animé d'un esprit humaniste, on a le devoir de poser ce genre d'actes au service des autres».

Le chef du poste de transfusion sanguine de l'Hôpital de référence de Baongo, le Dr Earl Quincy Gayaba Mouyabi, a salué une initiative qu'il qualifie

de «vitale» pour les structures de santé. «Nous sommes régulièrement confrontés à une pénurie de sang dans les hôpitaux et autres structures sanitaires. Lorsque des citoyens manifestent leur volonté de venir donner bénévolement leur sang, cela nous apporte un soutien considérable», a-t-il expliqué. Le médecin a toutefois rappelé que les besoins en produits sanguins demeurent largement supérieurs aux réserves disponibles. «Malheureusement, les réserves de sang ne seront jamais totalement suffisantes, car les besoins ne cessent d'augmenter. Si la moitié de la population devient donneuse bénévole, ce serait une avancée exceptionnelle pour notre système



Stève Michaël Nganga (en haut à droite) lors du don de sang par la jeunesse du R.c

de santé», a-t-il souligné. Il a, également, rassuré la population sur les conditions de sécurité entourant le don de sang. Toute personne en bon état de santé apparent peut se présenter dans

un poste de transfusion où une évaluation médicale est systématiquement réalisée avant le prélèvement. Parmi les donateurs figurait également Sita Christian Ghislain,

président de la sous-section du R.c de Baongo, Quartier 28. Habitué des dons de sang, il a expliqué que cette démarche répond à une conviction personnelle. Même engagement pour Michel Balossa, membre de la jeunesse du R.c. À travers cette opération de don de sang, les jeunes entendent promouvoir la culture du don volontaire de



sang et encourager leurs compatriotes à faire de ce geste citoyen, un réflexe de solidarité.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Cabinet Omega conseil

La Plateforme Kalaka entrepreneur ou comment amener les étudiants à devenir entrepreneur

Le Cabinet Omega conseil a procédé, mardi 30 juin 2026, à l'A.u.f (Agence universitaire de la francophonie), située à l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, à la présentation officielle de la Plateforme Kalaka entrepreneur, pour accompagner les étudiants à la fin de leurs études, à devenir entrepreneur. C'était lors d'une conférence animée par Patrick Jeannin Ndamba, directeur du Cabinet Omega conseil, et qui a concerné les étudiants en troisième année de licence et en deuxième année de master.

La conférence organisée par l'A.u.f a permis de montrer aux étudiants finalistes, le canevas stratégique à suivre, pour devenir entrepreneur et pour rechercher les financements. Il n'existe pas de modèle unique ou normé pour lever des fonds. Regroupant les universités publiques et les établissements privés d'enseignement supérieur du Congo et du Tchad, la Plateforme Kalaka entrepreneur vise à sensibiliser et informer les universitaires diplômés, pour les orienter vers l'entrepreneuriat.

Le module présenté a mis l'accent sur l'éveil des consciences et la posture adéquate face à l'environnement économique. La vision



Patrick Jeannin Ndamba (au premier plan à g.) pendant la présentation officielle de la plateforme.

du programme est de faire des diplômés de B.t.s (Brevet de technicien supérieur), de licence et de master, un levier opérationnel permettant aux étudiants d'intégrer le monde actif. Il est possible de démarrer à partir d'une activité informelle. A l'issue

de la conférence, les participants ont compris comment structurer un dossier de financement solide et accompagner les porteurs de projets.

Pour les responsables en charge de l'enseignement supérieur, il existe désor-

mais un statut officiel d'étudiant-entrepreneur. Au niveau du ministère, il ne s'agit plus de former seulement les étudiants pour les former. Il faut, dans le cadre de leur formation générale, leur apporter un renforcement des capacités pour les encourager vers l'entrepreneuriat, afin de soutenir leur employabilité et leur insertion professionnelle.

Ce dispositif apporte une réponse essentielle à cette préoccupation majeure. Pour Jeannin Ndamba, «cet atelier a permis d'informer les étudiants et présenter un outil complet. Historiquement, Kalaka désigne le crack, symbole du haut cadre de l'administration publique. L'ambition est de transformer cette quête en ambition entrepreneuriale, pour orienter les cracks à l'économie réelle, créateurs de richesses et d'emplois», a-t-il expliqué.

Martin
BALOUATA-MALEKA

C.m.l.c (Collectif des médias en ligne du Congo)

Renforcer la crédibilité de la presse en ligne au Congo

Les journalistes promoteur de médias en ligne, membres du C.m.l.c (Collectif des médias en ligne du Congo) ont tenu, vendredi 24 juillet 2026, à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, leur première assemblée générale extraordinaire, sous la direction de leur président, Jean Eudes Rodrigue Nganga. Avec pour thème, «Revitalisons notre collectif pour des médias en ligne plus forts, innovants et crédibles au service de la démocratie», a abouti à l'élargissement de cette organisation, à un appel à une meilleure structuration du secteur des médias en ligne à travers la définition de leur statut juridique.



Photo de famille des responsables des médias en ligne autour de Médard Milandou Nsonga.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Joachim Mbanza, ancien haut-conseiller et président de l'A.e.p.c (Association des éditeurs de presse du Congo). Le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), Médard Milandou Nsonga, leur a gratifié d'une visite pour les encourager.

Ouvrant les travaux, après le mot de Stella Mfina qui a situé l'événement, le président du C.m.l.c a qualifié cette rencontre de tournant historique pour l'organisation. Selon Jean Eudes Rodrigue Nganga, la revitalisation du collectif s'impose, désormais, comme une nécessité face à l'essor des médias en ligne et à l'intérêt croissant du public pour l'information en ligne. «Cette revitalisation n'est pas un choix pour nous, mais une obligation», a-t-il déclaré, estimant que cette évolution impose aux médias en ligne une responsabilité accrue en matière d'organisation et de professionnalisme. Le président du collectif a expliqué que cette nouvelle dynamique passe notamment par l'amendement des textes statutaires, la mise en place de mécanismes pérennes de financement et la révision des critères d'adhésion, afin d'adapter l'association aux nouveaux défis du secteur.

L'un des sujets majeurs abordés au cours de cette assemblée a été la prolifération des personnes se présentant comme journalistes en ligne, sans disposer de média numérique identifié. Une situation que le C.m.l.c considère comme un frein à la crédibilité de la profession. Pour y faire face, le collectif poursuit sa campagne «Je dénonce le faux journaliste en ligne», destinée à assainir le secteur et à lutter contre les pseudo-journalistes qui portent atteinte à la profession.

Invité à cette rencontre, Joachim Mbanza a insisté sur la nécessité de protéger la profession, en réclamant la délivrance, par le C.s.l.c (Conseil supérieur de liberté de communication) de la carte professionnelle de presse. Selon lui, c'est un instrument essentiel pour distinguer les véritables journalistes, des personnes qui font intrusion dans le métier. «Des individus entrent par effraction dans notre métier et y posent des actes qui ternissent l'image de toute la corporation», a-t-il regretté, avant d'appeler le C.s.l.c à relancer le processus de délivrance de la carte professionnelle de presse, suspendue depuis près de deux ans. Joachim Mbanza a, également, exhorté les professionnels des médias en ligne à mieux défendre leur identité. «Vous représentez aujourd'hui une véritable puissance médiatique. Ce que vous publiez complète le travail des médias traditionnels et contribue largement à l'information des citoyens des citoyens», leur a dit le président du C.s.l.c, Médard Milandou-Nsonga.

Créé en 2018, le C.m.l.c regroupe une quinzaine d'organes de presse numérique reconnus en République du Congo. L'association œuvre pour le développement des médias en ligne, la défense de leurs intérêts, l'autorégulation du secteur dans le cadre de la co-régulation avec le C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), ainsi que le renforcement des capacités professionnelles des journalistes.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

P.f.2d (Plateforme dette et développement)

Tenue d'un atelier de formation au suivi de la dette publique

Est-il vraiment possible à un citoyen lambda de suivre la dette publique de son pays, sans avoir des bribes de notions économiques? Oui, répond la P.f.2d (Plateforme dette et développement), qui a organisé, le 29 juin 2026, à Pointe-Noire, un atelier de formation au suivi de la dette publique, à l'endroit de 75 participants, notamment des journalistes et des membres d'O.n.gs venus de plusieurs départements du pays. Avec pour thème, «Mécanismes de suivi citoyen de la dette publique», cette session de formation s'est déroulée sous la supervision de Roger Mato-ko, coordonnateur de la P.f.2d.

Pendant l'atelier sur le suivi de la dette publique, les participants ont été édifiés sur plusieurs mécanismes de suivi de la dette, à travers de nombreux modules, comme «Notions de base sur la dette publique»; «Cadre institutionnel et gestion de la dette»; «Outils pratiques de suivi»; «Communication et plaidoyer». L'objectif essentiel étant de renforcer les capacités des membres des O.n.gs et des professionnels des médias, sur le mécanisme de suivi de la dette publique.

publique et évaluation des projets financés par l'emprunt», la formation a permis aux participants d'être munis d'outils et de connaissances pour exercer un suivi efficace de la dette publique. Gaël Kiamossi, journaliste à

ques. «Maintenant, je dispose des outils pour faire un suivi citoyen de la dette publique», a-t-il confié. A noter que ce projet bénéficie de l'appui financier du C.c.f.d-Terre solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le déve-



Photo de famille après l'atelier de formation.

Inscrite dans le cadre du Projet «Mobilisation de la société civile et des médias pour le suivi citoyen de la dette

l'A.c.i (Agence congolaise d'information), à la fin de la session de formation, s'est réjoui des connaissances re-

loppement), une O.n.g française de solidarité internationale.

John NDINGA NGOMA

Musique

L'inquiétude grandit sur l'état de santé de l'artiste Doudou Copa

Depuis quelques jours, des publications et des vidéos largement relayées sur les réseaux sociaux alimentent les inquiétudes autour de l'état de santé de Doudou Copa. Plusieurs internautes évoquent une dégradation de sa condition physique, tandis que d'autres parlent d'une maladie grave. Mais, que sait-on réellement?

L'une des rares certitudes est que l'artiste, auteur-compositeur et interprète congolais, Doudou Copa, de son vrai nom Bienvenu Dominique Elenga Laka, avait été victime d'un A.v.c (Accident vasculaire cérébral) en 2020. Cet épisode avait notamment affecté sa parole et l'avait contraint à interrompre ses activités artistiques, pendant plusieurs mois. Grâce à une prise en charge médicale et à une période de rééducation, Doudou Copa avait progressivement retrouvé le chemin de la scène. Au fil des années, il avait multiplié les apparitions publiques, laissant penser que son état de santé s'était nettement amélioré.

Le 9 juillet dernier, Elie Ntant-siba, qui se présente comme un «communicant au service de la culture et de la musique congolaise», a écrit sur sa page Facebook que «lors de son récent passage dans une émission, j'ai personnellement eu l'impression que Doudou Copa éprouvait des difficultés à interpréter certaines de ses chansons. C'est



L'artiste Doudou Copa.

un ressenti qui a suscité de nombreuses réactions parmi les mélomanes. Au cours de cette même émission, l'artiste a également déclaré avoir arrêté de boire et de fumer. Si tel est le cas, c'est une décision que l'on ne peut qu'encourager, car elle va dans le sens de sa santé et de son bien-être».

Depuis novembre 2022, Doudou Copa avait annoncé la sortie de son album «Jérusalem», dont le single principal, «Nado Nado», est sorti sous forme de clip, en décembre

2023. Plusieurs morceaux ont été enregistrés ou confirmés par l'artiste, comme «Kabela nga bolingo» ou «Lettre A». Mais, l'album en lui-même est toujours attendu.

Les récentes rumeurs ont suscité de nombreuses réactions, notamment celle du promoteur culturel Bertrand Bébert Étou. Lors d'une émission, ce dernier a lancé un appel à l'artiste, l'invitant à faire de sa santé une priorité. «Doudou Copa, la santé est une priorité. Je veux que tu saches que les Congolais savent que tu es un

bon chanteur, connaissent ton niveau artistique, sont fiers de ton apport à la musique congolaise, mais ils s'inquiètent de la façon dont tu es en train de banaliser ta santé», a-t-il déclaré. À ce jour, aucune communication officielle de Doudou Copa, de sa famille, de son entourage ou de son équipe de management ne vient confirmer les rumeurs faisant état d'une aggravation de son état de santé.

Figure emblématique de la rumba congolaise, Doudou Copa, l'auteur du grand succès «Problème sur problème», demeure l'un des artistes les plus appréciés des fans de la rumba congolaise. Sorti «meilleur chanteur du Congo» à la suite d'un concert au Zénith de Paris en 2002, le sociétaire d'Extra-Musica entamera une carrière solo à partir de 2004. Comme les artistes de sa génération qui marquent leur époque avec succès, Doudou Copa a encore beaucoup à donner à la musique congolaise, mais pour cela, il lui faut retrouver pleinement sa santé et tout ce qui peut être fait, de la part des pouvoirs publics et des personnes de bonne volonté, pour l'y aider est attendu avec beaucoup d'espoir.

Roland KOULOUNGOU

Théâtre

Rideau sur la 6^{ème} édition du Festival d'art dramatique «Juillet à Gare aux pieds nus»

La 6^{ème} édition du Festival d'art dramatique dénommé «Juillet à Gare aux pieds nus», s'est tenue du samedi 25 au lundi 27 juillet 2026, au Quartier Sadelmi, à Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. Organisée par Sylvie Dyclo-Pomos, promotrice du Centre gare aux pieds nus, cette édition s'est clôturée par une pièce de théâtre intitulée, «Des guerrières», de la metteuse en scène et réalisatrice française, Florence Bermond. Créée et réalisée en résidence, à la fabrique culturelle «Gare aux pieds nus», cette pièce de théâtre s'est jouée sous le regard de l'ambassadeur de France, Claire Bodonyi.



Sylvie Dyclo-Pomos et l'ambassadeur Claire Bodonyi.



Une représentation théâtrale pendant le festival.

Mise en scène par l'auteure et interprétée par des artistes talentueux, notamment Miriam Diak, Raïssa Koussossa, Adonai le slameur, Yohana Tomba et Suprémazico Tombandoki, sous la régie son et lumière de Galylée Fiston Seolo, la pièce de théâtre «Des guerrières» mêle différents tableaux évocateurs, entre autres des scènes d'insécurité et de violences générées par l'éternel conflit armé à l'Est de la RD Congo ainsi que l'ambiance festive quotidienne avec quelques aspirations érotiques de Kinshasa et d'autres villes congolaises. Elle se révèle être une interpellation à l'observation des droits de l'homme.

De l'avis des spectateurs interviewés, le jeu d'acteur des comédiens est intéressant, tandis que la mise en scène a révélé le professionnalisme de Florence Bermond. La représentation si appréciée ne s'est préparée qu'en deux semaines, alors qu'il en fallait plus, a fait savoir l'auteure, avant de louer la franche collaboration des artistes ayant fait partie de la distribution, de remercier le public pour sa mobilisation et de féliciter la promotrice du festival pour ses initiatives culturelles.

La 6^{ème} édition du Festival d'art dramatique «Juillet à Gare aux pieds nus» a débuté avec la représentation de la pièce «La république m'a tué», de l'écrivain Alphonse Chardin N'Kala, dans une mise en scène et une interprétation de Jean-Marie Sademy Diatsonama, sous la régie son et lumière de Galylée Fiston Seolo.

Faisant part de son ressenti, l'ambassadeur de France, Claire Bodonyi, a dit avoir été marquée par la prestation des jeunes comédiens. Par ailleurs, elle a exhorté à la persévérance tous les jeunes apprenants de l'art dramatique ayant participé au festival, avant de féliciter la promotrice dudit événement et de la fabrique culturelle pour les efforts continuels consentis en faveur de la culture.

Dans son mot de clôture, la promotrice de la fabrique culturelle «Gare aux pieds nus», l'artiste et écrivaine congolaise Sylvie Dyclo-Pomos, a réaffirmé sa volonté de perpétuer l'organisation des ateliers de formation des jeunes pour que le théâtre s'étende au-delà du Quartier Sadelmi. Elle a remercié le public pour sa présence massive à l'événement. De même, elle a exprimé sa gratitude à l'ambassadeur de France pour sa présence remarquable. Créé en 2012, le Festival «Juillet à Gare aux pieds nus» vise à promouvoir le théâtre et à donner l'opportunité aux jeunes de se former dans ce domaine.

Benjamin MANKEDI

Uneac (Union nationale des écrivains et artistes congolais)

Le renouveau avec Henri Djombo, après l'assemblée générale extraordinaire

L'Uneac (Union nationale des écrivains et artistes congolais) a tenu son assemblée générale extraordinaire, du samedi 11 au dimanche 12 juillet 2026, au Palais des congrès de Brazzaville. Les membres (écrivains, artistes, chercheurs, responsables culturels), et les partenaires de la culture se sont retrouvés, «avec pour objectif principal de restructurer l'organisation, afin de lui permettre de mieux répondre aux défis contemporains des industries culturelles et artistiques au Congo». Au sortir de cette rencontre, l'Uneac s'est dotée de nouvelles instances dirigeantes, avec un bureau exécutif national de cinq membres, dirigé par l'écrivain et ancien ministre Henri Djombo, un commissariat aux comptes de trois membres, avec à sa tête Rosin Loemba, des fédérations et des délégués départementaux renouvelés.

L'assemblée générale extraordinaire de l'Uneac a abouti à l'adoption de six recommandations qui demandent «au gouvernement de poursuivre son accompagnement en faveur des artistes créateurs, aux collectivités locales de soutenir les initiatives culturelles, aux partenaires nationaux et internationaux de renforcer leur coopération avec l'Uneac, aux membres de l'Uneac de privilégier l'unité et la solidarité, de suivre le dossier sur la construction du nouveau siège de l'Uneac et de faire le plaidoyer portant sur la reconnaissance de l'union comme organisation d'utilité publique».



Les membres du nouveau bureau exécutif de l'Uneac

lité publique».

D'après le rapport général fait par le prof Rony Dévyllers Yala Kouandzi, secrétaire chargé de la promotion littéraire, les participants à l'assemblée générale extraordinaire «ont exprimé leur détermination à faire de l'Uneac

une institution moderne, crédible, inclusive et pleinement engagée dans la promotion de la littérature, des arts et de la culture congolaise».

Il faut dire que ces dernières années, la plus grande plateforme réunissant les écrivains et

artistes congolais étaient tombés dans une certaine léthargie. D'où la nécessité de la redynamiser, à travers la prise en compte des autres expressions culturelles au sein de l'union, le renforcement des partenariats avec les institutions publiques et privées, la promotion accrue du livre, des arts et du patrimoine culturel congolais, l'organisation continues à travers le pays des festivals, des foires et des symposiums sur les arts et les lettres, etc. Signalons que la cérémonie d'ouverture de cette assemblée générale extraordinaire était présidée par Prince Bahamboula, représentant le ministre délégué chargé de l'industrie touristique, représentant le ministre de la culture, des arts, de l'industrie touristique et du patrimoine national.

Urbain NZABANI

Football

La Caf oppose un carton rouge à la Fécofoot, contre l'A.c Léopards et l'A.s Otohô

Dans l'histoire du football congolais, on ne comprendra jamais, alors que le pays est en paix, qu'on ne joue pas au ballon rond, deux saisons durant. On ne le comprendra jamais, tant il est vrai que le football est le sport roi chez la jeunesse de ce pays. En effet, depuis la fin de la saison 2023-2024, les championnats nationaux de football Ligue 1 et Ligue 2 ne se sont pas joués ces deux dernières saisons. Voilà pourquoi le 23 juillet dernier, le secrétaire général adjoint de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), Louis Batoumeni, a saisi la Caf (Confédération africaine de football), par courrier, pour faire inscrire l'A.c Léopards de Dolisie, champion du Congo et l'A.s Otohô, vice-champion du Congo saison 2023-2024, à la Coupe de la Caf saison 2026-2027. La Caf a opposé un non cinglant à cette demande.



L'Ac Léopards de Dolisie

Le Congo-Brazzaville ne sera pas représenté aux compétitions inter-clubs de la Caf durant la saison 2026-2027. C'est la consé-

quence du carton rouge infligé par la Caf à la Fécofoot, suite à sa demande d'inscrire ses vieux champions, notamment l'Athletic club Léopards

et l'Association sportive Otohô. La réponse adressée le 2 août 2026, à Louis Batoumeni, par Khaled Nassar, chef des compétitions à la Commission d'organisation des compétitions inter-clubs de la Caf, est claire. «Après examen du dossier, la Commission d'organisation a décidé d'appliquer les dispositions précitées des règlements et, par conséquent, de ne pas accepter l'engagement des clubs congolais aux compétitions inter-clubs de la Caf, pour la saison 2026-2027», a-t-il fait savoir.

Comme on peut le constater avec désolation, le football congolais continue de subir les conséquences de la crise qui a secoué sa gestion, entre la fédération et le Ministère en charge des sports. Le seul espoir des mordus de football au Congo-Brazzaville, aujourd'hui, c'est de voir le pays tourner la triste page de cette crise sans précédent, pour retrouver l'ambiance conviviale et compétitive qui a toujours caractérisé leur vie autour du ballon rond. Après la Coupe du Congo, vivement la relance des championnats nationaux Ligue 1 et Ligue 2!

Urbain NZABANI

Fécofoot (Fédération congolaise de football)

Le chemin vers l'assemblée générale extraordinaire électorale est balisé

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) a tenu, jeudi 30 juillet 2026, une assemblée générale extraordinaire, à l'Hôtel Saint-François de Paule, à Brazzaville, avec pour seul sujet à l'ordre du jour, le complément des membres de la Commission électorale et de la Commission de recours électoral. Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette assemblée ont été présidées par Brice Merlin Lepebe, représentant du ministre des sports, de la jeunesse et de l'éducation physique, en présence de Franciny Samba, délégué de la Fifa, Alain Nzaba, représentant du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais), alors que les travaux étaient présidés par Henry Endzanga, premier vice-président, assurant l'intérim du président de la Fécofoot.



La tribune officielle de l'assemblée générale extraordinaire.

Pendant l'assemblée générale extraordinaire, les délégués de la Fécofoot ont approuvé la composition respective des deux commissions qui, ayant retrouvé la plénitude de leurs membres, permettent à la fédération d'envisager, dans la sérénité, la tenue de son assemblée générale extraordinaire électorale, prévue le jeudi 17 septembre 2026, «afin de procéder à l'élection d'un

nouveau Comité exécutif de la Fécofoot».

En parfaite harmonie avec la Fifa (Fédération internationale de football association) et en coopération avec les autorités nationales, la Fécofoot entame sa marche vers le renouvellement de ses instances dirigeantes. La Fifa avait demandé de compléter la composition de la Commission électorale et de la Commission de recours électoral, en

pourvoyant les postes vacants et en confirmant la conformité de l'ensemble de leurs membres avec les exigences prévues par les statuts et le Code électoral de la Fécofoot. Ce qui vient d'être fait.

La Commission électorale est dirigée par maître Modeste Moussa Ewangui, tandis que la Commission de recours électoral par maître Rufin Ngatsé. Ainsi, la Commission électorale va annoncer, très bientôt, l'ouverture du processus électoral, avec la date limite du dépôt des candidatures, après l'annonce officielle de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire électorale. Clôurant les travaux, Brice Merlin Lepebe a reconnu que l'assemblée générale extraordinaire s'est tenue avec succès.

Luze Ernest BAKALA

Fécoju-self (Fédération congolaise de ju-jitsu self-défense)

Mise en place, par vote, du bureau exécutif de la ligue de ju-jitsu de la Sangha

La Ligue départementale de ju-jitsu et self-défense de la Sangha a tenu son assemblée générale électorale, samedi 25 juillet 2026, dans la salle V.i.p du Stade Denis Sassou-Nguesso de Ouesso, sous le patronage du directeur départemental des sports et de l'éducation physique, Grégoire Nganga, en présence d'Albaret Céleste Amona dit maître Barabas, président de la Fécoju-self (Fédération congolaise de ju-jitsu self-défense). A l'issue du vote, Chanel Eugène Bongo, seul candidat, a été élu président de la Ligue départementale de ju-jitsu et self-défense de la Sangha.

Deux allocutions ont été prononcées à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale électorale de la Ligue départementale de ju-jitsu et self-défense de la Sangha. «Il n'y a ni Camp A ni Camp B. Il n'y a que la Sangha et le ju-jitsu et self-défense. J'exhorte les ju-jitsukas du Département de la Sangha à se mettre résolument au travail, pour le bien de notre art martial», a dit maître Barabas, dans son mot de circonstance. «Je vous exhorte à choisir librement, sans passion, les cadres assermentés pouvant mener à bien les destinées du ju-jitsu et self-défense, dans notre cher Département de la Sangha», a lancé Grégoire Nganga, dans son mot d'ouverture de l'assemblée générale électorale.

Après la cérémonie d'ouverture, le moment tant attendu est arrivé, celui de la mise en place du Bureau exécutif de la ligue.



La photo de famille après la mise en place de la ligue de ju-jitsu de la Sangha.

Au poste de président, un seul candidat était en lice, Chanel Eugène Bongo, qui a été élu à l'unanimité, avec 100% des voix, et le vote s'est poursuivi pour l'élection des autres membres du bureau.

Satisfait de voir que progressivement, les instances départementales du ju-jitsu commencent à

être installées à travers le pays, le président de la Fécoju-self a invité les membres du Bureau exécutif de la Ligue départementale de la Sangha au travail et il les attend à organiser les clubs devant participer au championnat national. Clôurant les travaux,

Grégoire Nganga a demandé avec insistance aux ju-jitsukas de se mettre résolument au travail, «car la Sangha a besoin de retrouver ses lettres de noblesse en matière de sport. L'heure est maintenant au travail», a-t-il fait savoir.

Luze Ernest BAKAKLA
(De retour de Ouesso)

Sport

Et revoilà la Coupe du Congo, pour relancer le football national

Durant deux saisons, le football en République du Congo n'a pas connu de compétition nationale. Pour cause de mésentente entre dirigeants. Lors de son investiture en avril dernier, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a promis de s'impliquer personnellement, pour la revitalisation des sports et des loisirs, affirmant qu'il y veillerait lui-même au cours de son mandat. Sur ses instructions, la Coupe du Congo a refait surface cette année. Ce faisant, le gouvernement est appelé à mobiliser les moyens, tandis que la Fécofoot (Fédération congolaise de football), qui tient du reste une assemblée générale extraordinaire le jeudi 30 juillet, a concocté une formule spécifique, pour faire jouer deux compétitions nationales, en séniors hommes et en séniors dames.

L'urgence liée à l'organisation de la Coupe du Congo, cette année, dans le respect des délais du calendrier sportif national, a conduit la Fécofoot à retenir, à titre exceptionnel, les clubs vainqueurs ainsi que les clubs finalistes des précédentes éditions. Ainsi, chez les hommes, les clubs retenus en seniors hommes pour prendre part à la Coupe du Congo 2026 sont: Diables-Noirs; Étoile du Congo; Cara; A.c Léopards; A.s Cheminots; A.s V-Club; A.s Inter-club; Munisport; J.s.t (Jeunesse sportive de Talangai); Patronage Sainte-Anne; A.s Otohô et Real Kondzo.

Au total 12 équipes réparties en quatre groupes:

- **Groupe A:** Cara, J.s.t, A.s Cheminots;
- **Groupe B:** Diables-Noirs, As Otohô, Munisport;
- **Groupe C:** Étoile du Congo, Real Kondzo, Patronage Sainte-Anne;
- **Groupe D:** Ac Léopards, Vita-club Mokanda, Inter-club.

Chez les dames

S'agissant de la compétition féminine, la Fécofoot a retenu l'ensemble des clubs à savoir:

A.s Epah Ngamba; Galactic Excellence; A.c Colombe; F.c.f La Source; Tula Ka Tula; C.e.s.b; C.d Alliana; Diables-Noirs; Azur-sport; F.c Porto; F.c Bouenza; Rayons de soleil et F.c La Graine.

Ces clubs sont répartis en trois groupes:

- **Groupe A:** A.c Colombe, Diables-Noirs, F.c Porto;
- **Groupe B:** Club Espérance, F.c.f La Graine, A.s Rayons du soleil;
- **Groupe C:** F.c.f La Source, Cf Galactic Excellence, F.c.f Bouenza, Club Deportivo Alliana.

L. E.B.

Handball congolais

L'inspecteur général des sports suscite un espoir de sortie de crise

L'inspecteur général des sports, Charles Justin Dinga, a saisi une des missions dévolues à l'administration qu'il dirige, pour écouter, lors d'une séance de travail qu'il a organisée vendredi 31 juillet 2026, dans la salle de réunion du Ministère en charge des sports, à Brazzaville, les dirigeants de 25 clubs de handball de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, N'kayi, Loutété et Pool, sanctionnés par le Comité exécutif de la Fécohand (Fédération congolaise de handball) dont ils contestent la légitimité. Au

sortir de cette rencontre, ceux-ci ont été rassurés par le sens d'écoute de l'inspecteur qui leur a promis d'examiner les documents qu'ils lui ont remis. La séance de travail entre l'inspecteur général des sports et les dirigeants des 25 clubs de handball avait pour objectif d'«identifier, dans un esprit de responsabilité, de dialogue et de respect des textes régissant le mouvement sportif national, les voies et moyens susceptibles de favoriser le rétablissement de la stabilité institutionnelle et le bon fonctionnement

de la Fécohand (Fédération congolaise de handball)».

La rencontre s'est déroulée «of the record» (sans les médias). Livrant leurs impressions à la presse, Daniel Moutouakoula, ancien président de la Ligue de handball de Pointe-Noire, et Aymard Mayoulou, membre de la Dynamique pour le réveil du handball congolais, ont livré leurs impressions à la presse. Ils sont rassurés d'avoir été écoutés et d'avoir remis à l'inspecteur, les décisions de la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) relatives à l'élection qui a été boycottée à la Facohand.

Urbain NZABANI

VISA

BCI
GRANDIR ENSEMBLE

LON DRES

Un séjour
d'exception
pour 2
à gagner !

Sors ta carte

Utilise ta carte, cumule
les paiements et tente
de gagner une escapade
exclusive.

    BCICONGO.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP

VISA

BCI
GRANDIR ENSEMBLE

PA RIS

Un séjour
d'exception
pour 2
à gagner !

Sors ta carte

Utilise ta carte, cumule
les paiements et tente
de gagner une escapade
exclusive.

    BCICONGO.COM

MEMBRE DU GROUPE BCP